

Concilier GEMAPI et amélioration du cadre de vie

**Atelier sur l'impact du changement climatique
sur le bassin de vie de Saint-Céré**



CAHIER D'ATELIER N°2

Saint-Michel-Loubéjou, 18 juin 2024

Le **SMDMCA** a pour mission d'assurer la maîtrise d'ouvrage ou l'assistance à maîtrise d'ouvrage d'actions relatives à la gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques sur les bassins versants de son périmètre par l'étude, l'exécution, l'exploitation et/ou l'entretien de tous travaux, actions, ouvrages ou installations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence, et visant à contribuer aux objectifs de : réduction de la vulnérabilité des enjeux humains aux impacts des inondations, préservation, entretien, restauration du fonctionnement des milieux aquatiques ou d'une fraction de bassin hydrographique, en vue de préserver/restaurer l'hydromorphologie des cours d'eau et le bon état des eaux ou de concourir à la réduction de l'aléa inondation, valorisation de l'espace rivière, des milieux aquatiques et des milieux naturels, animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Pour atteindre ces objectifs, le Syndicat exerce la compétence GEMAPI et des compétences complémentaires.

Site web : www.smdmca.fr

Inrae est un établissement public à caractère scientifique et technologique. La vocation d'INRAE est de produire et diffuser des connaissances pour répondre aux enjeux de société dans les domaines de l'alimentation, de l'agriculture et de l'environnement et de mobiliser ces connaissances au service de l'innovation, de l'expertise et de l'appui aux politiques publiques. Ces questions complexes, pour lesquelles la société est en attente de réponses, exigent, à chaque instant, de déployer une démarche scientifique rigoureuse au service de l'intérêt général et de s'interroger sur les enjeux éthiques des projets menés.

Le **Cerema** est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, présent partout en métropole et dans les Outre-mer grâce à ses 26 implantations et ses 2 400 agents. Détenteur d'une expertise nationale mutualisée, le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires par l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport. Doté d'un fort potentiel d'innovation et de recherche incarné notamment par son institut Carnot Clim'adapt, le Cerema agit dans 6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral.

Site web : www.cerema.fr

Concilier la GEMAPI et l'amélioration du cadre de vie en s'appuyant sur les solutions fondées sur la nature (SFN)

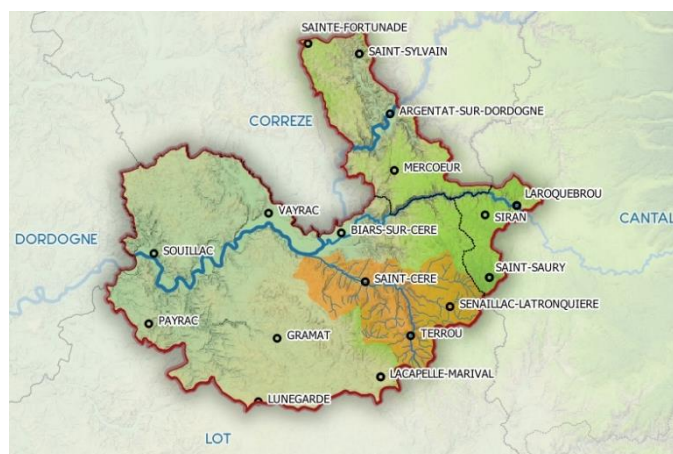
Cahier d'atelier 2 : émergence de solutions face à l'impact du changement climatique sur le bassin de vie de Saint-Céré

Contexte et objet :

Le Cerema, Inrae et le SMDMCA se sont associés, à la suite de l'appel à partenaires « Exercer la GEMAPI dans le cadre d'une gestion globale de l'eau pour une plus grande résilience des territoires » (lancé en octobre 2021 par le Cerema, INRAE, Intercommunalités de France et l'ANEB). L'appel à partenaires vise à accompagner les collectivités qui souhaitent s'engager dans une démarche d'analyse ou de prospective de leurs territoires permettant l'identification de réponses possibles à des problématiques particulières pour :

- ✓ Développer une approche de gestion qui contribue simultanément aux quatre objectifs de la compétence GEMAPI, en intégrant les autres objectifs de la gestion globale de l'eau (gestion qualitative et quantitative) ;
- ✓ Favoriser les synergies entre la compétence GEMAPI et les autres compétences des collectivités qui ont des interactions fortes (assainissement, gestion des eaux pluviales, aménagement, urbanisme, tourisme, cadre de vie, gestion patrimoniale, énergie, transports, développement économique...) ;
- ✓ Développer les solutions fondées sur la nature dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI.

Le bassin de vie de Saint-Céré (bassin versant de la Bave) a été retenu par le SMDMCA pour décliner ces objectifs, avec pour enjeu principal la conciliation de la GEMAPI et de l'amélioration du cadre de vie.



Périmètre du SMDMCA (rouge) et bassin de la Bave (en orange sur la carte)

Ce cahier correspond à l'atelier participatif n°2 du 18 juin 2024, faisant suite à un premier atelier en mars.

Il synthétise les productions de la demi-journée, visant à identifier des solutions fondées sur la nature (SFN) répondant aux enjeux prioritaires du territoire définis en premier atelier.

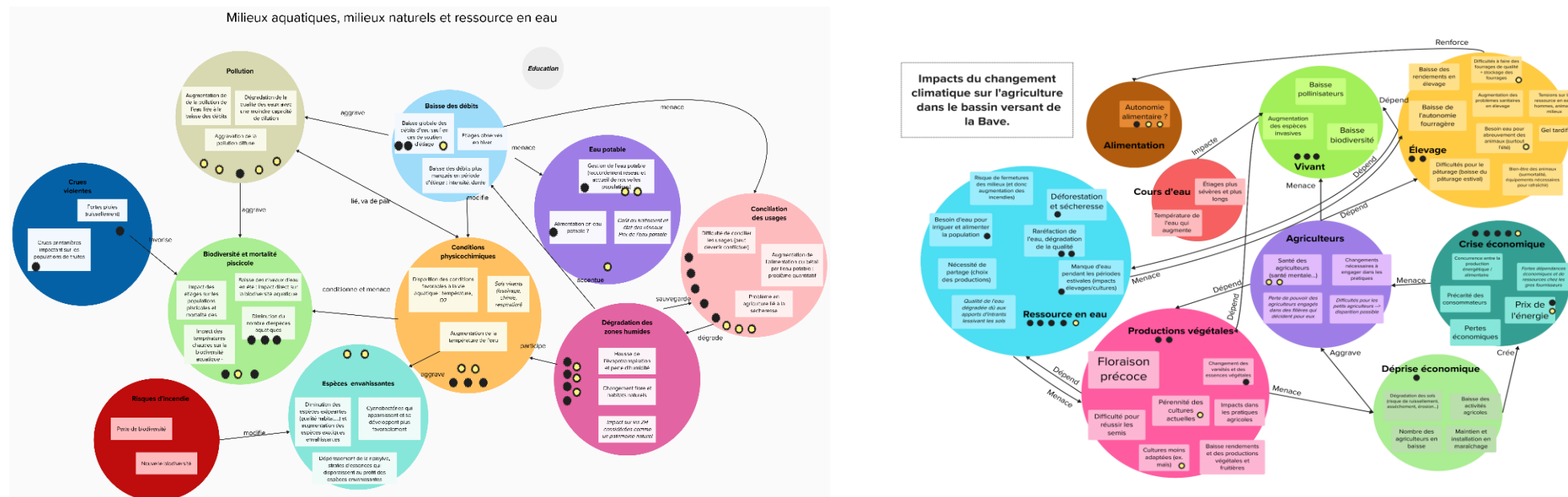
Sommaire

1	RETOUR SUR LES RESULTATS DU PREMIER ATELIER	5
1.1	Le travail thématique sur les chaînes d'impact	5
1.2	Les interdépendances : portrait global du changement climatique sur les milieux aquatiques du bassin de la Bave	7
1.3	La mise en perspective des enjeux prioritaires relevant de la GEMAPI	8
1.4	Le cadre du partenariat : des SFN pour la GEMAPI.....	9
	CO-CONSTRUCTION DE SOLUTIONS FONDEES SUR LA NATURE EN REPONSE AUX ENJEUX GEMAPI.....	11
1.5	Emergence des solutions	11
1.6	Convergence et consolidations des solutions proposées	13

1 RETOUR SUR LES RESULTATS DU PREMIER ATELIER

1.1 Le travail thématique sur les chaînes d'impact

Les cartes mentales du premier atelier sont reproduites dans les miniatures ci-dessous, leur version complète est consultable dans le cahier du premier atelier :





1.3 La mise en perspective des enjeux prioritaires relevant de la GEMAPI

L'atelier 1 s'était conclu sur des votes de priorisation des problématiques identifiées par les participants, qui, après recroisement des différentes cartes mentales, ont mis en avant plusieurs priorités :

- ✓ **Empêcher la perte de biodiversité**
- ✓ **Réduire les conflits de la ressource en eau**
- ✓ **Défendre et protéger la population**
- ✓ **Préserver et restaurer les milieux humides**

Des focus spécifiques sur ces priorités, issus du portrait global de la page précédente, ont été exposés aux participants. Ils permettent notamment de pré-identifier les leviers ou enjeux sur lesquels agir pour apporter des solutions efficaces.

Des vues à échelles adaptées sont disponibles aux liens¹ suivants :

Enjeu biodiversité

<https://kumu.io/rem678332/impacts-du-changement-climatique-sur-la-gemapi-et-le-cadre-de-vie-dans-le-bassin-de-vie-de-saint-cere#integration?focus=%23elem-buG843r1%20out%202>

Enjeu ressource en eau

<https://kumu.io/rem678332/impacts-du-changement-climatique-sur-la-gemapi-et-le-cadre-de-vie-dans-le-bassin-de-vie-de-saint-cere#integration?focus=%23elem-yxajSbRY%20out%202>

Enjeu protection de la population

<https://kumu.io/rem678332/impacts-du-changement-climatique-sur-la-gemapi-et-le-cadre-de-vie-dans-le-bassin-de-vie-de-saint-cere#integration?focus=%23elem-jo9DalzS%20out%202>

Enjeu milieux humides

<https://kumu.io/rem678332/impacts-du-changement-climatique-sur-la-gemapi-et-le-cadre-de-vie-dans-le-bassin-de-vie-de-saint-cere#integration?focus=%23elem-daEC3XKh%20out%202>

¹ en cas de non fonctionnement du lien, copier-coller l'adresse dans le navigateur

1.4 Le cadre du partenariat : des SFN pour la GEMAPI

Cette séquence de cadrage s'est focalisée sur la définition réglementaire de la Gémapi et sur celle usuelle des solutions fondées sur la nature :

Le périmètre de la Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations (GEMAPI) est fixé par l'article L211-7 du Code de l'Environnement :

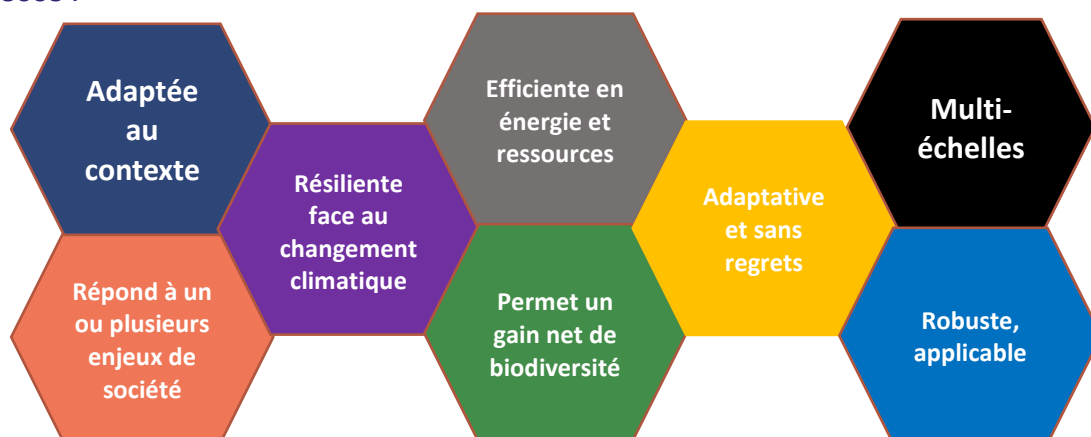
- 1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;**
- 2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;**
- 3° L'approvisionnement en eau ;
- 4° La maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols ;
- 5° La défense contre les inondations et contre la mer ;**
- 6° La lutte contre la pollution ;
- 7° La protection et la conservation des eaux superficielles et souterraines ;
- 8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ;**
- 9° Les aménagements hydrauliques concourant à la sécurité civile ;
- 10° L'exploitation, l'entretien et l'aménagement d'ouvrages hydrauliques existants ;
- 11° La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;
- 12° L'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique

NB : Les items en gras correspondant aux compétences obligatoires de la GEMAPI.

Les solutions fondées sur la nature (SFN) répondent dans ce partenariat à une définition proposée par l'UICN en 2016 :

« actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité ».

Des critères de qualification sont proposés pour évaluer le caractère ou "potentiel" SFN des mesures proposées :



Des exemples de réalisations, issus de retours d'expérience récents, sont proposés pour illustrer l'application des solutions fondées sur la nature sur les problématiques relevant de la compétence Gemapi :

- **Le programme de préservation et restauration des zones humides du Lannemezan** : un aménagement de landes autrefois courantes, enrésinées ou plantées en maïs, avec pour objectif : d'améliorer le fonctionnement hydrique (pour améliorer la disponibilité en eau des bassins versants et les capacités de stockage de carbone des zones humides). Ce programme est fondé sur un ensemble de petites actions subventionnées : débroussaillage, réouverture, pose de clôtures, pâturage adapté et points d'abreuvement...



- **La recreation de zones humides et la suppression d'étangs** (initialement créés pour lutter contre les inondations) sur la Bièvre :

cette action a permis une reconquête en moins d'un an par des espèces d'intérêt ou remarquable, et s'est révélée plus efficace que les plans d'eau pour laminer les crues (des enjeux régulièrement inondés ont été protégés lors des épisodes de 2016 et 2018).



La restauration de la **Brévenne** (Rhône) : dans une optique de protection du centre-ville contre les inondations et pour assurer la restauration du fonctionnement naturel du cours d'eau par :

- la modification des écoulements et du méandrage (augmentation du caractère sinueux et des variations dans les écoulements),
- la reconnexion entre lit mineur et lit majeur, pour permettre le débordement lorsque les enjeux sont faibles ou nuls,
- la délocalisation d'enjeux particulièrement exposés.

Les hauteurs d'inondation ont été réduites de plus de moitié pour la crue de projet (mais pas supprimées), et la biodiversité du cours d'eau a été accrue.



CO-CONSTRUCTION DE SOLUTIONS FONDEES SUR LA NATURE EN REPONSE AUX ENJEUX GEMAPI

1.5 Emergence des solutions

La première étape de construction consiste en une réflexion individuelle sur les solutions pouvant être mises en œuvre sur le bassin de vie de Saint-Céré, avec une perspective libre de contrainte (pas de limitation dans cette phase amont). Une trame vierge, reproduite ci-dessous, accompagne les participants pour préciser ces solutions.

NON (POUR ORGANISATION DE L'ATELIER UNIQUEMENT)

SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE (SFN) – SÉQUENCE DE CRÉATION

A QUEL DÉFI RÉPOND LA SOLUTION ? :

- ☐ Empêcher la perte de biodiversité
- ☐ Réduire les conflits de la ressource en eau
- ☐ Défendre et protéger la population
- ☐ Préserver et restaurer les milieux humides

UNE SOLUTION FONDÉE SUR LA NATURE (SFN) EST FONDÉE SUR 8 CRITÈRES, CETTE SOLUTION :

☐ Répond à un ou plusieurs thèmes (cocher ou entourer) ... / 8



Atténuation et adaptation au changement climatique



Réduction des risques naturels



Développement socio-économique



Santé humaine



Sécurité alimentaire



Sécurité de l'approvisionnement en eau



Dégradation environnementale et perte de biodiversité

© UICN

- ☐ A un impact à plusieurs échelles
- ☐ Est résolument positive sur la biodiversité et les écosystèmes
- ☐ Repose sur une gouvernance inclusive et élargie
- ☐ Est économiquement viable
- ☐ Répond à plusieurs avantages
- ☐ S'adapte en fonction des changements
- ☐ Est inspirante pour d'autres territoires

QUELS PISTES POUR AUGMENTER LE POTENTIEL SFN ?

NOM DE LA SOLUTION : _____ **OÙ ?** _____

DESCRIPTION :

Cette phase initiale a abouti à une quarantaine de solutions de degrés et de précision variables, certaines proches ou en doublons (souvent avec des localisations différentes), entrant très majoritairement dans le cadre initialement fixé (GEMAPI+SFN).

Sont proposés (sans priorisation, jugement ou filtre dans la liste suivante) :

Recréer des zones d'expansion des crues dans les cours d'eau recalibrés
Restitution de l'espace de bon fonctionnement de la Bave aval
Favoriser des espaces de débordement des cours d'eau
Créer des zones maîtrisées de débordement
Restauration hydromorphologique de la Bave à la traversée de Saint-Céré
Reméandrer les cours d'eau
Maintien des haies (et renforcement) sur les bassins versants à fortes pentes
Eviter les arrachages de haies

Planter des haies bocagères dans les zones de fort ruissellement
Recréer des haies, en particulier en travers des pentes
Eviter l'ensablement et la fermeture des canaux à Saint-Céré
Remettre à ciel ouvert le boulevard Carnot
Préservation des arbres isolés/remarquables
Mettre des arbres en ville
Préserver les zones vertes existantes
Gestion des forêts, entretien, essences diversifiées
Suppression des merlons de curage
Adapter les pratiques agricoles
Maîtrise du foncier agricole pour mettre en place les SFN
Réguler/réduire/contrôler les méthaniseurs
Préserver les haies, talus, vieux arbres
Cartographier les zones humides
Apporter du conseil pour adapter les essences d'arbres aux sécheresses
Mettre en œuvre de l'agroforesterie
Eviter le « tout à la Bave » en assainissement
Améliorer la ripisylve
Remettre en état les cours d'eau
Préserver les ripisylves
Maintenir la ripisylve
Reconvertir les forêts de résineux, adapter les essences en replantation
Accompagner techniquement et économiquement l'agroforesterie
Effacer les plans d'eau pseudo-collinaires sans usage pour restaurer les zones humides
Renforcer la gestion et la préservation des zones humides
Recréer des zones humides (éponges)
Création de zones humides en réseaux sur les têtes de bassins versants
Restaurer les tourbières et zones humides

Désimperméabilisation, revégétalisation et gestion des écoulements

Réguler les pesticides et épandages des résidus de méthaniseurs, changer les pratiques agricoles en accompagnant les agriculteurs

Eviter les changements d'occupation du sol liés aux méthaniseurs

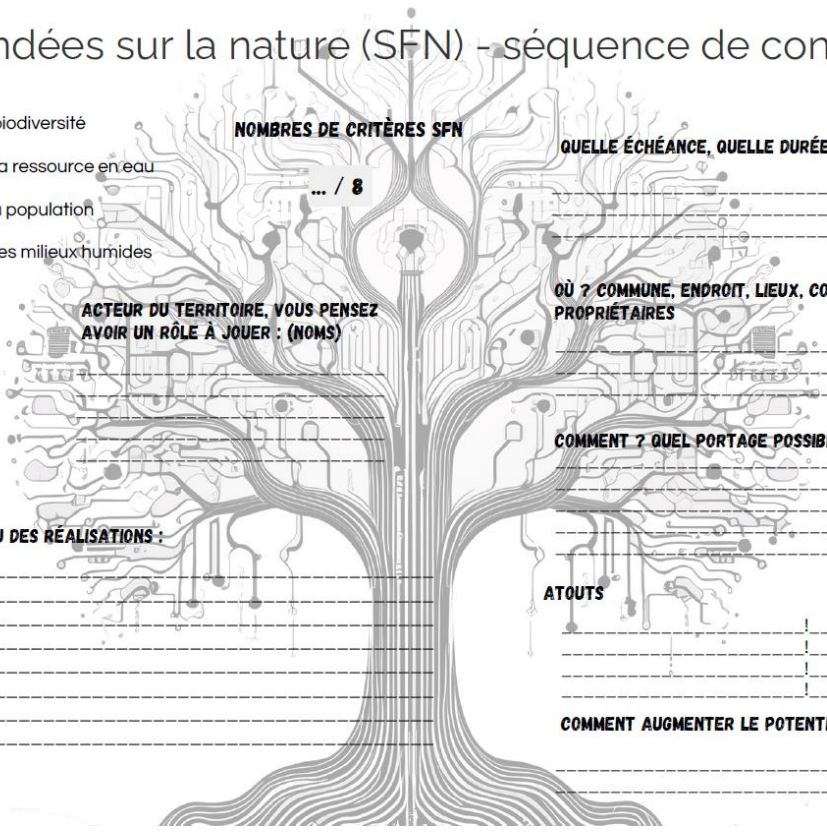
Eviter le maïs et stopper les labours

1.6 Convergence et consolidations des solutions proposées

Les propositions de l'étape précédente partagées par plusieurs participants et entrant dans le cadre des solutions fondées sur la nature pour la Gemapi ont été regroupées. Un travail de concrétisation en petits groupes (libres, évolutifs²) a été mené pour apporter des précisions et un mode de mise en place réaliste et adapté au territoire pour chacune des solutions imaginées.

La trame proposée était la suivante :

Solutions fondées sur la nature (SFN) – séquence de concrétisation



NOMBRES DE CRITÈRES SFN
... / 8

QUELLE ÉCHÉANCE, QUELLE DURÉE, QUELLES ÉTAPES ?

OU ? COMMUNE, ENDROIT, LIEUX, COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES, PROPRIÉTAIRES

COMMENT ? QUEL PORTAGE POSSIBLE ?

ATOUTS

FAIBLESSES

COMMENT AUGMENTER LE POTENTIEL SFN ?

Empêcher la perte de biodiversité

Réduire les conflits de la ressource en eau

Défendre et protéger la population

Préserver et restaurer les milieux humides

NOM DE LA SOLUTION :

ACTEUR DU TERRITOIRE, VOUS PENSEZ AVOIR UN RÔLE À JOUER : (NOMS)

DESCRIPTION DE L'ACTION OU DES RÉALISATIONS :

Chaque proposition consolidée fait l'objet d'une des pages suivantes (proposition ici reproduite à l'identique).

² les participants étaient invités à naviguer entre les différentes tables.

Créer, restaurer et gérer les zones humides et les tourbières

Respect* des critères des SFN →

Non évalué

Enjeux concernés* par l'action↓

Empêcher la perte de Biodiversité
Réduire les conflits de la ressource en eau
Défendre et protéger les populations
Préserver et restaurer les milieux humides

A un impact à plusieurs échelles
 Est résolument positive sur la biodiversité et les écosystèmes
 Repose sur une gouvernance inclusive et élargie
 Est économiquement viable
 Répond à plusieurs avantages
 S'adapte en fonction des changements
 Est inspirante pour d'autres territoires
 Répond à un ou plusieurs défis :



**en l'état actuel du projet de solution*

Nom de la solution : Préserver et restaurer les zones humides

Description de l'action ou des réalisations

Restaurer les tourbières, savoir où elles sont, Négocier avec le propriétaire foncier, Faire de la communication sur les problèmes liés au drainage, Faire de la récupération des eaux de toitures pour abreuver le bétail ou irrigation pour éviter le drainage, aménager les points d'abreuvement, supprimer les drains, accepter que certaines surfaces ne sont pas exploitables, retrouver des zones d'expansion des crues, Protéger les zones humides existantes (via le PLU)

Echéances, durées, étapes

- 1 : réactualiser les inventaires (Court terme)
- 2 : effort de prospection sur zones de plateau, s'assurer de coopération des agriculteurs
- 3 : réalisation de travaux

Localisation

Action à l'échelle du BV
 Amont, plateaux puis zones d'accumulations issues d'orages, en plaine anciennes zones humides qui ont été imperméabilisées

Moyens, méthode, portages possibles

- ✓ syndicats
- ✓ conservatoire des espaces naturels

Acteurs potentiels identifiés

- ✓ syndicat
- ✓ propriétaires terriens et agriculteurs
- ✓ élus, coopératives forestières, RPF
- ✓ ONF, OFB

Atouts

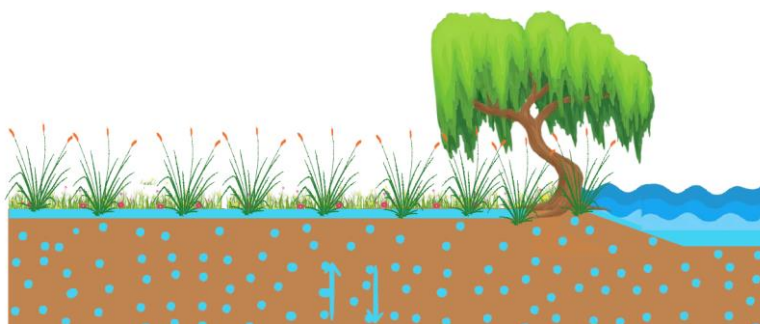
Solutions simples, efficaces, peu chères

Faiblesses

Manque de communication et d'information sur les conséquences

Pistes pour renforcer le potentiel SFN

Maîtrise foncière par conventions, obligations réelles environnementales



Retrouver le bon fonctionnement de la Bave (et de l'Ayguevieille) à l'aval de Saint-Céré

Respect* des critères des SFN →

Enjeux concernés* par l'action↓

Empêcher la perte de Biodiversité

Réduire les conflits de la ressource en eau

Défendre et protéger les populations

Préserver et restaurer les milieux humides

A un impact à plusieurs échelles

Est résolument positive sur la biodiversité et les écosystèmes

Repose sur une gouvernance inclusive et élargie

Est économiquement viable

Répond à plusieurs avantages

S'adapte en fonction des changements

Est inspirante pour d'autres territoires

Répond à un ou plusieurs défis :



**en l'état actuel du projet de solution*

Nom de la solution : Renaturation sur les anciens méandres à Prudhomat

Description de l'action ou des réalisations

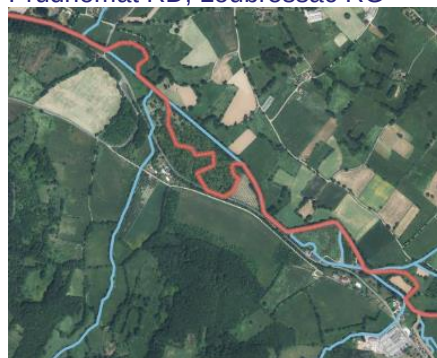
Restaurer à l'état naturels des méandres qui ont été historiquement coupés. Remobiliser ces anciens méandres pour améliorer la biodiversité du site, ralentir les écoulements, protéger la station d'épuration de Prudhomat.

Echéances, durées, étapes

Réalisation rapide mais une étape majeure : la maîtrise du foncier (par une structure conventionnée). Cette étape conditionne l'échéance.

Localisation

Prudhomat RD, Loubressac RG



Option complémentaire : suppression d'un merlon de rive à Saint-Laurent-les-Tours

Moyens, méthode, portages possibles

- ✓ Hiérarchiser les priorités
- ✓ Eviter la destruction des habitats existants
- ✓ Poser les différentes options à arbitrage politique

Acteurs potentiels identifiés

- ✓ non renseigné

Atouts

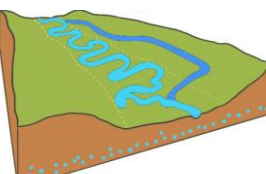
Emprise bien connue,
Peu d'enjeux sur site
(noyers sénescents)

Faiblesses

Faisabilité financière
Foncier
Portage politique à construire

Pistes pour renforcer le potentiel SFN

Elaborer une solution ambitieuse de renaturation sur le site et ne pas se contenter de mettre en œuvre une simple reconnexion



Reconnexion du lit mineur au lit majeur

Restaurer, préserver la ripisylve

Respect* des critères des SFN →

Non évalué

Enjeux concernés* par l'action↓

Empêcher la perte de Biodiversité

Réduire les conflits de la ressource en eau

Défendre et protéger les populations

Préserver et restaurer les milieux humides

**en l'état actuel du projet de solution*

A un impact à plusieurs échelles

Est résolument positive sur la biodiversité et les écosystèmes

Repose sur une gouvernance inclusive et élargie

Est économiquement viable

Répond à plusieurs avantages

S'adapte en fonction des changements

Est inspirante pour d'autres territoires

Répond à un ou plusieurs défis :



Nom de la solution : Gérer et préserver la ripisylve

Description de l'action ou des réalisations

Diagnostiquer l'état de la ripisylve. Démarcher les propriétaires et les sensibiliser. Préserver l'existant. Entretien (a minima) par le propriétaire.

Echéances, durées, étapes

Court terme : état des lieux

Localisation

Tout linéaire de cours d'eau y compris en milieu urbain

Moyens, méthode, portages possibles

Court terme : état des lieux

Information, sensibilisation

Eviter toute coupe d'arbre

Long terme : gérer entretien de l'existant et replanter le cas échéant

Acteurs potentiels identifiés

- ✓ chambre d'agriculture
- ✓ propriétaires et gestionnaires
- ✓ associations, élus, pépiniéristes
- ✓ fédération de pêche

Atouts

Action sur le long terme pour protéger les ZH et SFN

Faiblesses

Besoin de maintien sur le long terme : nécessité des moyens en termes de gestion

Pistes pour renforcer le potentiel SFN

Gestion en régie, développer un service en régie et valoriser les produits d'entretien auprès des habitants



Eviter le colmatage des frayères

Respect* des critères des SFN →

7/7

Enjeux concernés* par l'action↓

Empêcher la perte de Biodiversité

Réduire les conflits de la ressource en eau

Défendre et protéger les populations

Préserver et restaurer les milieux humides

**en l'état actuel du projet de solution*

A un impact à plusieurs échelles

Est résolument positive sur la biodiversité et les écosystèmes

Repose sur une gouvernance inclusive et élargie

Est économiquement viable

Répond à plusieurs avantages

S'adapte en fonction des changements

Est inspirante pour d'autres territoires

Répond à un ou plusieurs défis :



Nom de la solution : Eviter le colmatage des frayères

Description de l'action ou des réalisations

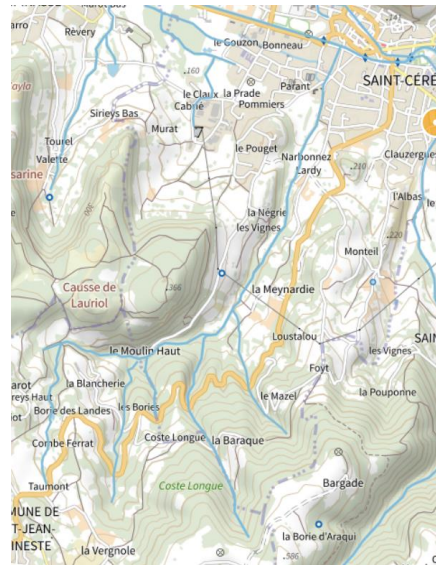
Nettoyage et entretien de la ripisylve + plantations, accès limité aux cours d'eau des pâturages (clôtures et points d'accès), rouvrir le lit majeur, remplacer le béton par des méandres et mettre en place des obstacles à l'écoulement pour hétérogénéiser les faciès.

Echéances, durées, étapes

Non détaillé

Localisation

Ruisseau de la Négrie



Moyens, méthode, portages possibles

Non détaillé

Acteurs potentiels identifiés

✓ non renseigné

Atouts

Emprise connue,

Enjeux identifiés

Faiblesses

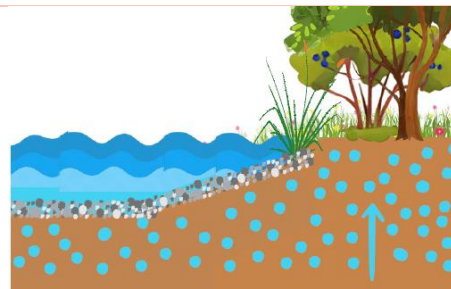
Faisabilité financière

Foncier

Portage à construire

Pistes pour renforcer le potentiel SFN

Non détaillé



Maintien et création de haies

Respect* des critères des SFN →

Enjeux concernés* par l'action↓

Empêcher la perte de Biodiversité

Réduire les conflits de la ressource en eau

Défendre et protéger les populations

Préserver et restaurer les milieux humides

**en l'état actuel du projet de solution*

A un impact à plusieurs échelles

Est résolument positive sur la biodiversité et les écosystèmes

Repose sur une gouvernance inclusive et élargie

Est économiquement viable

Répond à plusieurs avantages

S'adapte en fonction des changements

Est inspirante pour d'autres territoires

Répond à un ou plusieurs défis :



Nom de la solution : Maintenir et créer des haies

Description de l'action ou des réalisations

Maintenir et créer des haies arborées, multi-strates, multi-essences, épaisses + ripisylve en bordure des cours d'eau. Créer des corridors (continuité). Déclaration de PAC qui amène à tailler sévèrement/couper les haies : travailler avec la chambre d'agriculture pour limiter ça, discuter de compensation de perte d'argent ? Entretien : conflit d'usage et de voisinage sur les haies qui délimitent les parcelles. Discuter avec la DSTR pour les bords de route. Privilégier le lamier + broyeur plutôt que l'ébarbier.

Echéances, durées, étapes

Maintien (immédiat) : haies fruitières du plateau du Segala

1/identifier les propriétaires,

2/conventionnement, dédommagement, aide technique

3/ créer des haies nouvelles

Localisations

Têtes de bassins versant déboisées,

Gorses,

La Bastide du Haut-Mont

Latronquière

Plateau Ségala

+ zones à fort ruissellement

Moyens, méthode, portages possibles

- ✓ incitations et aides financières et techniques (spécialistes qui guident les propriétaires)
- ✓ Arrosage et taille les 2 premières années
- ✓ Convention d'engagement sur plusieurs années

Acteurs potentiels identifiés

- ✓ acteurs privés

Atouts

Multi-enjeux : ruissellement, biodiversité, qualité des eaux, dynamique

Faiblesses

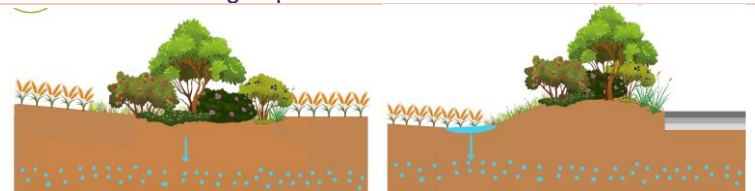
Perte de surface productive

Système d'exploitation agricole

Conflits de voisinages potentiels

Pistes pour renforcer le potentiel SFN

Non renseigné



Zones d'expansion de crues

Respect* des critères des SFN →

Enjeux concernés* par l'action↓

Empêcher la perte de Biodiversité
 Réduire les conflits de la ressource en eau
Défendre et protéger les populations
Préserver et restaurer les milieux humides

**en l'état actuel du projet de solution*

A un impact à plusieurs échelles

Est résolument positive sur la biodiversité et les écosystèmes

Repose sur une gouvernance inclusive et élargie

Est économiquement viable

Répond à plusieurs avantages

S'adapte en fonction des changements

Est inspirante pour d'autres territoires

Répond à un ou plusieurs défis :



Nom de la solution : Transfert d'une partie de la Bave vers l'Ayguevieille

Description de l'action ou des réalisations

L'Ayguevieille n'a jamais débordé à Saint-Céré : transférer une partie des débits de la Bave en crue. Travailler sur le moulin de Fourat (prise d'eau de l'Ayguevieille : capacité à réguler. Maintenir le débit de l'Ayguevieille l'été. Renaturer la partie urbaine : aujourd'hui c'est un canal. Remettre à ciel ouvert le Bd Carnot ?

Echéances, durées, étapes

Travaux courts mais contraintes foncières importantes.
 Délais de 5 à 10 ans en raison des diagnostics nécessaires.

Localisation

Prudhomat, Saint-Céré, Saint-Laurent-les-Tours (à proximité des moulins)

Une parcelle avant l'avenue de l'Europe

Moyens, méthode, portages possibles

- ✓ réaliser un diagnostic complet avant de se lancer
- ✓ prioriser les tronçons à toucher
- ✓ définir ce qu'on fait
- ✓ travaux

Acteurs potentiels identifiés

- ✓ non renseigné

Atouts

Démonstrateur du fonctionnement de la rivière,
 Beaucoup d'enjeux à protéger
 Sites potentiels en état dégradé

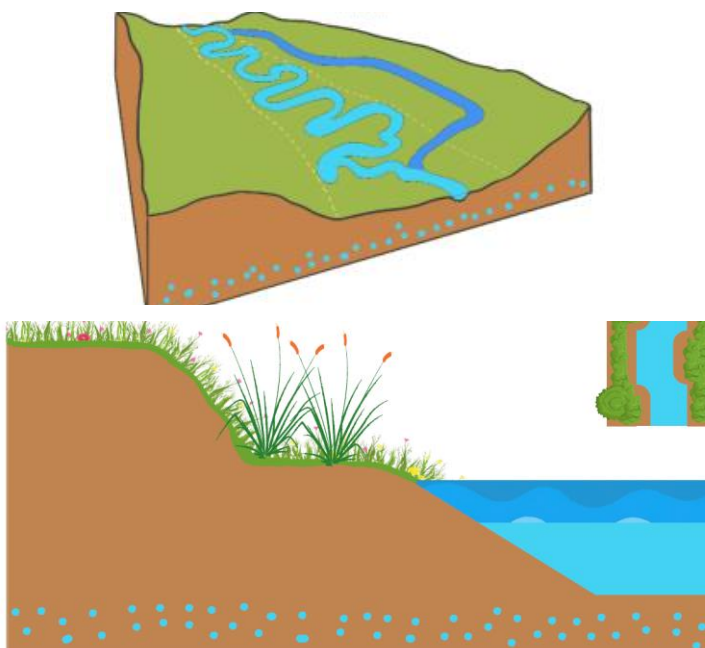
Faiblesses

Faisabilité financière

Incompréhension du riverain (pourquoi on ne cure plus ?)

Pistes pour renforcer le potentiel SFN

Intégrer les eaux de ruissellement à la réflexion
 Traiter 2 pechs à Bellemont-Bretonnoux



Ralentissement dynamique sur le ruissellement

Respect* des critères des SFN →

Enjeux concernés* par l'action↓

Empêcher la perte de Biodiversité
 Réduire les conflits de la ressource en eau
Défendre et protéger les populations
Préserver et restaurer les milieux humides

**en l'état actuel du projet de solution*

A un impact à plusieurs échelles

Est résolument positive sur la biodiversité et les écosystèmes
 Repose sur une gouvernance inclusive et élargie

Est économiquement viable

Répond à plusieurs avantages

S'adapte en fonction des changements

Est inspirante pour d'autres territoires

Répond à un ou plusieurs défis :



Nom de la solution : Ralentissement dynamique sur le ruissellement

Description de l'action ou des réalisations

utiliser les ouvrages existants (réduction de sections) pour augmenter les débordements

Echéances, durées, étapes

Non précisé

Localisation

Non précisée

Moyens, méthode, portages possibles

Non précisé

Acteurs potentiels identifiés

non renseigné

Atouts

Non précisé

Faiblesses

Faisabilité financière

Foncier

Portage politique à construire

Non approfondi en atelier par manque de temps

Sera étudié dans le cadre du programme stratégique

Encourager les bonnes pratiques agricoles

Respect* des critères des SFN →

Enjeux concernés* par l'action↓

Empêcher la perte de Biodiversité
 Réduire les conflits de la ressource en eau
Défendre et protéger les populations
Préserver et restaurer les milieux humides

**en l'état actuel du projet de solution*

A un impact à plusieurs échelles

Est résolument positive sur la biodiversité et les écosystèmes

Repose sur une gouvernance inclusive et élargie

Est économiquement viable

Répond à plusieurs avantages

S'adapte en fonction des changements

Est inspirante pour d'autres territoires

Répond à un ou plusieurs défis :



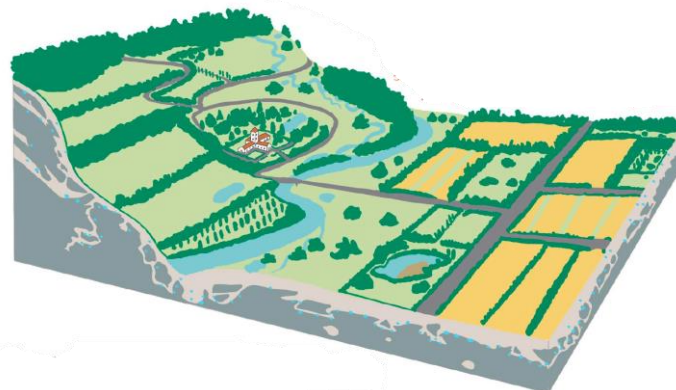
Nom de la solution : Encourager les bonnes pratiques agricoles

Description de l'action ou des réalisations

Liste des actions du processus de création.

Non approfondi en atelier par manque de temps

Sera étudié dans le cadre du programme stratégique



Solutions durables de gestion des eaux pluviales

Respect* des critères des SFN →

Enjeux concernés* par l'action↓

Empêcher la perte de Biodiversité
Réduire les conflits de la ressource en eau
Défendre et protéger les populations
 Préserver et restaurer les milieux humides

**en l'état actuel du projet de solution*

A un impact à plusieurs échelles

Est résolument positive sur la biodiversité et les écosystèmes
 Repose sur une gouvernance inclusive et élargie

Est économiquement viable

Répond à plusieurs avantages

S'adapte en fonction des changements

Est inspirante pour d'autres territoires

Répond à un ou plusieurs défis :



Nom de la solution : Solutions durables de gestion des eaux pluviales

Description de l'action ou des réalisations

Liste des actions du processus de création.

Non approfondi en atelier par manque de temps

Sera étudié dans le cadre du programme stratégique

Créer de l'événementiel autour des SFN

Respect* des critères des SFN →

Enjeux concernés* par l'action↓

Empêcher la perte de Biodiversité
Réduire les conflits de la ressource en eau
Défendre et protéger les populations
Préserver et restaurer les milieux humides

**en l'état actuel du projet de solution*

A un impact à plusieurs échelles

Est résolument positive sur la biodiversité et les écosystèmes
 Repose sur une gouvernance inclusive et élargie

Est économiquement viable

Répond à plusieurs avantages

S'adapte en fonction des changements

Est inspirante pour d'autres territoires

Répond à un ou plusieurs défis :



Nom de la solution : Créer de l'événementiel autour des SFN

Description de l'action ou des réalisations

Non détaillé

Non approfondi en atelier par manque de temps

Sera étudié dans le cadre du programme stratégique



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Cerema

CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

CEREMA

Siège social : Cité des mobilités - 25 avenue François Mitterrand - CS 92 803 - 69674 Bron Cedex -

Tél. : +33 (0)4 72 14 30 30 – www.cerema.fr